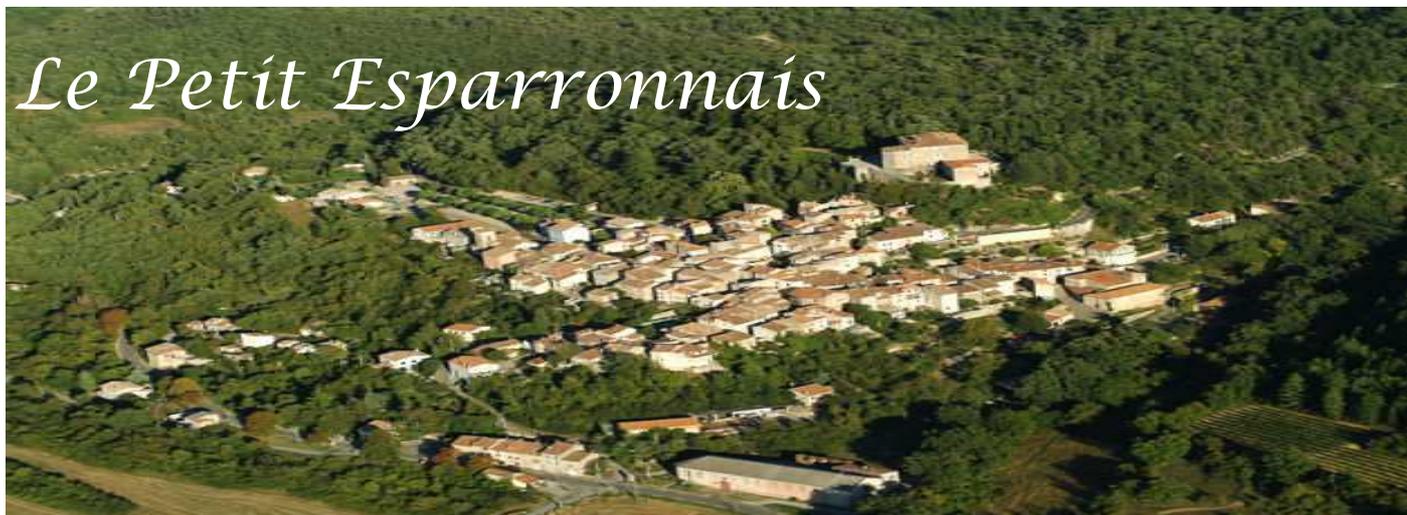


# Le Petit Esparronnais



Journal d'information de la Commune d'Esparron de Pallières



Madame le Maire et Messieurs  
les Adjointes vous reçoivent sur  
rendez vous :

**Martine ARIZZI**

le vendredi de 14h00 à 18h00

**Patrick SALMERI**

le vendredi de 09h00 à 12h00

**Christian GHINAMO**

Rendez-vous à la demande

## Dans ce numéro : Septembre à décembre 2014

Les travaux des rues de la Malautière et de l'Oratoire	2
SMZV—Gestion des déchets	3
Jeunesse — Loisirs	4
Éducation — Transports scolaires	5
Journée du patrimoine	6-7
Associations — Activités	8-9
CCAS	10
Informations utiles	11-12

## Le mot de votre Maire, Martine ARIZZI

A vous tous ,  
Aujourd'hui le temps de  
l'élection est passé. Nous  
avons fait notre campagne  
électorale sans polémique,  
sans coups bas, sans  
attaque personnelle. C'est  
notre manière de faire et  
nous en sommes fiers. Il  
faut maintenant tourner la  
page. Il y a désormais un  
Conseil Municipal de 11  
membres, c'est celui de la  
population, l'heure de  
l'apaisement et du travail  
**ensemble** est venue.

C'est avec beaucoup  
d'humilité, mais aussi avec  
beaucoup de détermination  
que j'aborde cette nouvelle  
fonction de Maire avec  
toute mon équipe  
rassemblée et unie dans  
une même dynamique. Je  
sais que notre responsabi-  
lité est à la hauteur des  
espoirs que nous avons  
suscités.

Mise en oeuvre du budget  
2015, achèvements techni-  
ques, embellissement et  
propreté du village,  
construction du  
« **Bistrot de Pays** », vous  
le voyez, nous avons « du  
pain sur la planche » et  
nous souhaitons que les  
Esparronnais recueillent au  
plus vite les dividendes de

l'énergie nouvelle diffusée  
par le nouveau Conseil  
Municipal.

Le bon sens : c'est d'abord  
de rester à l'écoute de  
chacun d'entre vous et  
toute notre équipe est  
entièrement à votre  
disposition pour cela.  
N'hésitez pas à nous faire  
part de vos idées, des  
points qui permettraient  
d'améliorer votre vie  
quotidienne. Le bon sens,  
c'est oeuvrer ensemble  
pour l'intérêt général, c'est  
préserver notre  
environnement auquel  
nous tenons tant, c'est  
assurer le développement  
durable de notre  
commune.

L'efficacité : c'est réaliser  
le plus rapidement  
possible les projets que  
nous avons évoqués  
durant notre campagne,  
c'est être très attentif à la  
gestion de notre  
commune, c'est faire  
encore plus sans  
augmentation d'impôts,  
comme nous nous y  
sommes engagés.

Vous n'êtes pas sans  
ignorer le désengagement  
financier de l'état auprès  
des collectivités locales.  
Cette situation nous



impose une recherche plus  
fine des financements de  
nos projets à venir. Je  
tenais aussi à vous dire que  
vos élus ont su gérer seuls;  
avec efficacité équité et  
rigueur les finances  
communales dans un  
contexte économique  
difficile tant sur le plan  
communal que national .  
Notre budget, nous  
l'assumerons avec rigueur  
et enthousiasme pour les  
Esparronnais et  
Esparronnaises qui  
aujourd'hui comptent sur  
nous, pour un meilleur  
avenir, **tous ensemble**,  
dans notre beau village.

**Martine ARIZZI**

**Samedi 17 janvier 2015**  
**cérémonie des vœux à**  
**18h salle polyvalente.**

**RAPPEL : horaires**  
**Ouverture Mairie**

☼ Mardi et Mercredi 8h00 à 12h00  
☼ Vendredi 13h00 à 16h00  
☼ Samedi 10h00 à 12h00



## Réhabilitation Rue de la Malautière et Rue de l'Oratoire



Après plus de cinquante ans de bons et loyaux services, tant pour la voirie que pour les réseaux d'alimentation en eau potable, des eaux usées et des eaux de pluie, ceux-ci méritaient une rénovation : nouvelles normes, remplacement des canalisations et des vannes, garantissant ainsi une sécurité dans la gestion du réseau et des incidents pouvant y survenir, sans oublier le plus important au quotidien, la qualité du revêtement pour la sécurité des piétons.

En effet il convient de traiter les causes des problèmes, plutôt que leurs conséquences.

La précédente tranche de travaux avait permis de réhabiliter la Grand Rue, priorité a ensuite été donnée aux rues de la Malautière et de l'Oratoire en raison de leur déstructuration.

Malgré une date prévisionnelle de démarrage des travaux semaine 10/2014 pour une durée de 5 mois, les travaux n'ont pu débuter que semaine 11.

Le chantier a du subir les caprices de la météo qui ont occasionnés nombre de jours d'intempéries, malgré cela merci aux entreprises intervenantes et au maître d'œuvre pour leur ténacité et leur pugnacité, qui nous ont permis de respecter le planning prévisionnel des travaux, et de remettre à disposition une voirie entièrement rénovée avant leur fermeture estivale au 31 juillet..

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour remercier l'ensemble des Esparronnaises et Esparronnais pour la gêne et les désagréments subis pendant la durée des travaux.

En effet ces chantiers de réhabilitation génèrent des nuisances sur l'environnement proche : bruit, poussière, boue...

S'il est impossible d'éviter ce type de désagréments, notre objectif et l'enjeu principal pour les différents partenaires ont été de coordonner au mieux les travaux afin de limiter au maximum la gêne pour les habitants et maintenir une circulation de proximité pour l'accès aux habitations et les activités riveraines.

Dans la continuité de ces deux tranches de travaux réalisées, et dans le but de finaliser la sécurité des réseaux et l'homogénéité de nos chaussées, nos actions en cours portent sur les études et la recherche des financements nécessaires pour la réhabilitation des rues de la Treille et des Jardins, ainsi que l'ensemble du quartier du Four Vieux et des rues adjacentes.



*Christian GHINAMO, 2ème Adjoint ,  
Délégué aux travaux*



## SMZV : Syndicat Mixte de la zone du Verdon

Pour votre information : la redevance ordures ménagères se compose de trois tiers :

- Service de collectes des ordures ménagères, du personnel et camions
- Service déchetteries recevant les encombrants (cartons, bois, ferrailles, deee, etc..)
- Service du centre d'enfouissement et de traitement des ordures ménagères sur Ginasservis certifié ISO 14001



### Pour un tri 3 règles d'or et 2 astuces facile



**REGLE n° 1 / Tous les emballages en papier, carton, acier, aluminium, briques alimentaires : dans le bac de tri jaune, les journaux dans le bac bleu.**

Les emballages en acier et aluminium : canette, boîte de conserve, aérosol, ...

Les emballages en papier et carton : boîte de céréales, de gâteau, ...

Les briques alimentaires : brique de lait, de soupe, ...



**REGLE n° 2 / Pour les emballages en plastique : uniquement les bouteilles et flacons dans le bac de tri jaune.**

Je trie uniquement les bouteilles et flacons : bouteille d'eau, flacon de liquide vaisselle, gel-douche ou shampoing, bouteille d'huile...

**Je peux laisser les bouchons sur les bouteilles, c'est plus pratique et plus propre dans le bac.**



**REGLE n° 3 / Bouteilles, pots, bocaux sans les bouchons et couvercles dans le bac de tri vert.**

- Je trie toutes les bouteilles, tous les bocaux et pots en verre.

**ASTUCE n° 1 / Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider**

**ASTUCE n° 2 / Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux, ils seront plus facilement séparés et plus facilement recyclés.**



PROVENCE VERDON  
communauté de communes

Patrick SALMERI, 1er Adjoint

Président du Syndicat Mixte de la Zone du Verdon

## Jeunesse—Petite enfance

PMI : Les planning des consultations sont affichés dans le hall de la Mairie.  
Plus d'infos en page 10.

Le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) intercommunal et itinérant « Les Magnanarelles » de la Communauté de communes Provence Verdon fait sa rentrée !

La communauté de communes gère, actuellement, dans le cadre de sa compétence petite enfance 4 crèches et le Relais Assistants Maternels.

Depuis son ouverture en juin 2012, le RAM, dont le siège se situe à Brue-Auriac à côté de la crèche, propose des ateliers itinérants en direction des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent sur 4 communes de la Communauté de communes : Barjols, Seillons-Source d'Argens, Brue-Auriac et Varages.

**Ces ateliers d'éveil proposés les matins de 9h à 12h** sont animés par la coordinatrice du RAM, Aurélie LANZA. Elle se déplace dans les salles mises à disposition par les communes, avec du matériel adapté aux jeunes enfants, installe et propose des coins jeux, des activités d'éveil, de la motricité etc. Les assistantes maternelles agréées de la communauté de communes, intéressées peuvent contacter la coordinatrice du RAM pour s'inscrire aux ateliers. Deux après-midis par semaine sont consacrés à des permanences administratives et téléphoniques pour les assistantes maternelles qui ont besoin d'informations (sur leur profession, leur statut, les contrats de travail...), pour les familles qui cherchent un mode d'accueil pour leur enfant ou qui emploient une assistante maternelle et souhaitent être accompagnées dans leur rôle d'employeur. Ces permanences d'informations ont lieu **les mardis et jeudis de 13h30 à 17h au siège du RAM, à Brue-Auriac**. La coordinatrice peut se rendre disponible sur rendez-vous pour les personnes qui ne pourraient pas la contacter ou se déplacer à Brue-Auriac. Pour l'ensemble des utilisateurs du RAM, ce service est gratuit, volontaire et anonyme.

Pour davantage d'informations, vous pouvez joindre la coordinatrice du RAM au 04.94.04.09.14 et par mail [ram@provenceverdon.fr](mailto:ram@provenceverdon.fr) ou consulter le site de la Communauté de communes : [www.provenceverdon.fr](http://www.provenceverdon.fr).

### Agissons pour la Jeunesse : PORT CROS Eté 2014



Du 25 au 29 Août 2014 un voyage a été proposé aux enfants de la commune ayant entre 10 et 14 ans. Le Conseil Général du VAR en partenariat avec la FOL 83 nous ont permis d'obtenir 7 places, donc 7 enfants de la commune ont eu le plaisir de partir. Ils nous racontent « Port Cros c'était trop bien, nous avons fait de la plongée, de la pétanque, les repas étaient très bon, on a même fait une boum... » « on a appris l'histoire de PORT CROS, on a vu des poissons magnifiques, c'était vraiment super, j'ai adoré ce séjour ». Merci les enfants de nous avoir envoyé vos petits mots...

Pour l'an prochain nous allons agir comme cette année, nous vous tiendrons informé des possibilités pour 2015 le moment venu.

Toutefois afin de gagner du temps, il serait souhaitable que chaque famille qui envisagerai d'inscrire leurs enfants sur un séjour nous en informe. RDV au secrétariat, Caroline se fera un plaisir de collecter vos pré-inscriptions. N'hésitez pas à venir vous renseigner en Mairie sur toutes les possibilités d'occuper vos enfants pendant les vacances scolaires (ODEL VAR. FOL 83 CLSH..).

Dans la dernière semaine de juillet, 7 enfants d'Esparron ont été pendant 5 jours sur l'île de Port Cros.  
On a appris l'histoire de Port Cros, on a vu des poissons magnifiques, on a fait de la plongée sous-marine, c'était trop bien. On était entouré par beaucoup d'enfants dans le fort.  
On est aussi allé se baigner, mais l'eau était un peu froide. On marchait tout le temps car il n'y avait pas de véhicule sur l'île (à part le camion poubelle...). C'était vraiment super, surtout en sachant que les fort les seuls à pouvoir dormir, car les baignades ne peuvent pas rester dormir sur l'île. J'ai adoré ce séjour!  
Merci beaucoup!

Sonia

Port Cros c'était trop bien, on a fait des tas de choses exemple : de la plongée de la marche (beaucoup), des activités comme la pétanque, le jeu de la pétanque et il y avait aussi des boules de pétanque, des raquettes de tennis, des boules de des balons.  
On pouvait utiliser le matériel pendant le temps calme. Les repas étaient très bons. Il y avait même une boum le dernier soir. On est aussi allé visiter des fort c'est fort de l'emplacement, de l'exploration, du musée et un autre.  
Ensuite il y avait aussi l'aquarium qui était génial, on a vu plein de poissons protégés comme la méduse, le jardin des plantes et les accompagnateurs était génial, ensuite on est reparti c'était GENIAL!

Raphaël Chimine

## SIVU de l'école coopérative des Pallières

La rentrée est arrivée avec son lot de projets et surtout d'activités ! La rentrée est pour tous un tourbillon...

Voilà, nos enfants( ceux des 3 communes ) ont repris le chemin de l'Ecole.

Cette année, ce sont des changements importants qui les attendaient. Au-delà du débat légitime sur la pertinence de ce changement qui mérite néanmoins mieux que les postures que l'on a pu constater, il n'en demeure pas moins que c'est aux communes d'organiser et de mettre en place l'accueil de nos petits... Et de le financer... Certes, nous devrions être aidés... nous dira t-on .Mais, au-delà du fait que « ça ne fait pas la maille », il est tout de même surprenant que l'État exige que nous réduisions nos dépenses de fonctionnement tout en promouvant des dispositifs qui viennent les accroître !

### **Pour autant, nos villages ont fait face à leurs obligations avec le souci unique de concourir au bien-être de nos petits dans les limites de nos possibilités.**

Qu'il me soit permis ici de saluer **l'important travail réalisé par les services du SIVU** sous l'autorité de Vanessa PINATEL dès le début . Bien sûr, nous rencontrerons des difficultés et des ajustements sont envisageables. Pour autant, l'investissement des services, des élus et du monde associatif nous permet d'être opérationnel .

Nous avons dû revoir les emplois du temps du personnel dès la rentrée car à la mise en place de la réforme s'est ajouté le remplacement d'une personne en arrêt maladie et une en congé maternité.

Nous avons aussi mis en place un accompagnement au centre aéré ( CLSH) de Rians le mercredi midi pour 4 Enfants ( 1 maternelle +3 primaires).

A ce jour , le SIVU , grâce à un investissement fait par la commune de Saint Martin, s'est équipé d' un minibus de 8 places pour réaliser cet accompagnement , Bien sûr, cela se fera au rythme et dans les limites des contraintes financières que j'évoquais plus haut. Bien sûr, cela nécessite aussi que notre administration communale évolue puisque « le paysage » a lui-même changé...mais c'est un objectif à long terme, un projet de trois villages qu'il nous faut développer en pensant à chacun et en n'oubliant personne...

Ainsi qu'on nous l'a appris à l'école de la République.

La participation aux « NAP »(nouveaux aménagements périscolaires)se fait par inscription pour une période de sept semaines .Les activités pratiquées sont : l'aide aux devoirs et des activités de loisirs créatifs.Sont présents tous les jours environ 65 enfants, dont 25 de maternelle .

Nous sommes très heureux d'avoir reçu la visite de Madame GUELIDI la nouvelle Inspectrice de l'Education Nationale qui remplace Monsieur BOUCHER, le vendredi 17 octobre 2014 à l'Ecole Coopérative des Pallières. Elle a apprécié le cadre de notre école rurale.

Sachez que je reste à la disposition des familles qui souhaitent me rencontrer en prenant rendez-vous soit auprès du secrétariat du SIVU soit en Mairie d'Esparron .

Pour information nous avons accueilli trois élèves supplémentaires depuis la rentrée de la Toussaint, soit un effectif total de 88 élèves.

**LA PRESIDENTE -Martine ARIZZI -**

SIVU DE L'ECOLE DES PALLIERES  
HOTEL DE VILLE – PLACE MAJOURALE  
83560 ST MARTIN DES PALLIERES  
04.94.72.80.45 – sivu.despallieres@orange.fr

### **Inscription cantine/garderie mois de Décembre 2014**

Du Jeudi 20 novembre au Mardi 25 novembre 2014

### **Inscription cantine/garderie mois de janvier 2015 +**

### **Nap janvier-février 2015**

Du Lundi 15 décembre au samedi 20 décembre 2014

### **Inscription cantine/garderie mois de février 2015**

Du jeudi 22 janvier au mardi 27 janvier 2015



## La journée du Patrimoine : 20 septembre 2014

A l'initiative de la Commune avec le concours l'Office de Tourisme de la Provence Verte et en partenariat avec l'association « Confrérie du Fauconnier Charles d'Arcussia » la journée du patrimoine a eu lieu le Samedi 20 septembre 2014 à Esparron.

Une visite de l'église et de la chapelle a été commentée par une guide conférencière du pays d'art et d'histoire de la Provence verte. Nous travaillons en étroite collaboration avec celui-ci et nous pouvons déjà vous annoncer que la prochaine visite historique de notre patrimoine est prévue le **dimanche 18 janvier 2015**.

Toutes les infos de l'office intercommunal de la Provence Verte sur :

[www.la-provence-verte.net](http://www.la-provence-verte.net)



Merci à vous tous, habitants et amis d'Esparron qui avez fait le déplacement et contribué à la réussite de l'anniversaire de la Confrérie et de l'Equipage Charles d'Arcussia.

Nous avons fait le rêve de nous retrouver dans la Chapelle du Revest comme le **18 octobre 1998** date à laquelle les fauconniers de Provence Membres de l'ANFA (Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers Français) ont été baptisés sous le nom du plus prestigieux fauconnier Provençal seigneur d'Esparron de Pallières « Equipage Charles d'Arcussia ».

Et ce rêve vous nous avez permis de le réaliser en nous permettant de fêter l'anniversaire de la Confrérie et l'Equipage Charles d'Arcussia lors des journées Européennes du Patrimoine, le **20 septembre 2014**.

Ce fut une très belle journée ou même le temps incertain s'était remis au beau, grâce à toutes les aides qui nous ont été apportées de la part du personnel de la Mairie, des conseillers municipaux, du Diacre Mr de Boisgelin venu spécialement faire la bénédiction dans la Chapelle du Revest ou pour cette occasion les bougies ont été éclairées, et c'est dans la pleine-ombre que s'est déroulée toute la cérémonie, photographiée par Marie-Dominique Arnaud qui nous a fait le don de l'ensemble des photos de cette journée d'anniversaire.

Encore un très grand merci pour tous ces moments de joie, de convivialité et de partage que nous avons passé ensemble.

La Présidente de la Confrérie et de l'Equipage Charles d'Arcussia  
**Christiane ROGUES**



Discours du baptême inaugural des stands

« Safranière d'Arcussia » et « Fromages et yaourts fermiers »

Bonjour et bienvenue dans cette manifestation organisée autour des journées du patrimoine et de la chasse au faucon sur les terres de Charles d'Arcussia.

Je ne m'éterniserai pas dans un discours qui retiendra l'attention des uns et endormira les autres.

Rassemblés à Esparron de Pallières, j'ai l'honneur de vous raconter l'histoire qui me rattache à ce village. Mon grand-père a choisi d'y vivre une retraite paisible après être né en Arles, travaillé en Afrique, et avoir vécu à Marseille.

Enfant, j'y ai connu les odeurs de feu de bois, lorsque le boulanger préparait sa fournée aux sarments de

vigne, les fêtes foraines et les concours de boules, où mon père faisait des carreaux, les personnages hauts en couleur comme le pépé Coton qui travaillait l'osier, les melons que l'on allait chercher chez monsieur Fournier avec le bocal où on laissait les pièces pour payer notre achat.

Les odeurs de civet de lièvre, le dimanche dans les ruelles où l'on attendait le retour des chasseurs. Mon attachement à ce village m'a donné envie d'y travailler la terre. Et mon exploitation de safran depuis 3 ans, je l'espère, continuera dans une logique du travail de la terre dans la lignée des anciens qui m'ont précédée.

Merci à Madame le Maire, à mes parents, et à tous ceux qui me soutiennent et me soutiendront dans cette exaltante aventure.

**Patricia Wernert**



Pagnol a trouvé ses collines, moi j'ai trouvé ma plaine.



Malgré les nombreuses difficultés que rencontrent les jeunes agriculteurs en région PACA pour trouver des terres, Nous avons enfin pu installer notre troupeau de brebis laitières dans la plaine d'Esparron. Depuis janvier 2012 nous avons créé une bergerie, une fromagerie et des pâtures. Ces jours-ci

l'agnelage se termine, nous démarrons notre deuxième année de production de fromages et desserts au lait de brebis.

**Claire DUVAL et Jules LAUGA**



Madame le Maire a souhaité baptiser ces deux stands lors des journées du Patrimoine car la valorisation des savoirs faire est une des valeurs essentielles au développement d'une commune. Un apéritif a été offert par la commune pour remercier tous les participants à cette journée. A travers cette journée nous avons fait connaître notre village et son patrimoine.



Chloris, Eglé me versent de leur main, D'un vin d'Ay, dont la mousse pressée, De la bouteille avec force élançée, Comme un éclair fait voler le bouchon, Il part, on rit, il frappe le plafond, De ce vin frais, l'écume pétillante, De nos Français est l'image brillante.

(Voltaire)



## Les associations oeuvrent pour vous...



### L'Avenir des Pallières :

Une année de plus et toujours plus de courageux gourmands pour participer a cette marche par les collines jusqu'à Saint Martin. Un bon repas convivial au bistrot et une visite du village et du château de Saint Martin bien agréable.

N'oubliez pas nos prochains rendez vous : arbre de Noël et loto le 06 décembre à Saint Martin et marché de Noël à Esparron le Dimanche 07 décembre 2014. Venez nombreux.

La Présidente : Cécile LEONE



**Participer**

### Le Comité des Fêtes :

Chers amis

Encore une année qui se termine, nous espérons vous avoir divertis en faisant de notre mieux pour y parvenir.

Samedi 29 novembre aura lieu notre dernier repas de l'année.

Dimanche 7 décembre rendez vous pour notre marché de Noël avec « L'Avenir des Pallières »

Samedi 20 décembre loto du Comité des Fêtes.

Nous vous remercions pour votre présence à nos côtés tout au long de l'année.

Nous nous excusons pour la soirée du 27 septembre mais il n'y avait pas assez d'inscrit.

Nous vous attendons nombreux pour nos derniers rendez-vous.

La présidente :

Danielle DI MAJO



**S'engager**



**Soutenir**

### Esparron Informatique

L'Association a clôturée l'année par son assemblée générale avec un bilan positif, un grand merci à tous nos adhérents pour votre soutien qui nous fait chaud au cœur. A la suite de notre assemblée le conseil d'administration s'est réuni afin de procéder à l'élection du nouveau président et de son bureau toujours dans la bonne humeur. Aujourd'hui l'équipe se constitue de la manière suivante:

Président et Formateur Patrick SALMERI ; Trésorière et Formatrice Marguerite SILVY ;

Secrétaire Gisèle VELLA ; Animation Josette FONTAINE ; Communication Bernard COSTET ;

Logistique Belkacem GUEROUI.

Le Président : Patrick SALMERI

### Cercle de l'Union :

Le Cercle est ouvert du vendredi au dimanche midi. Vendredi 18h, samedi 11h et 18h , dimanche 11h...Tout le monde est le bien venu. L'adhésion se fait directement au Cercle.

La Présidente : Corinne VINCENTI



## Marché de Noël

Les associations l'Avenir des Pallières et le Comité des fêtes vous proposent leur traditionnel Marché de Noël



Marché de Noël

le **Dimanche 07 décembre 2014.**

Au programme : idées cadeaux, déco de Noël, friandises



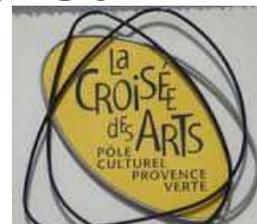
# Venez nombreux !!!

### Ecole de Musique et de théâtre du haut var.

Le Conseil Municipal a décidé de se retirer de l'école intercommunale à compter du 01 janvier 2016.

En attendant vous pouvez bénéficier des services de l'école : toutes les infos sur facebook

<https://www.facebook.com/MusiqueDanseTheatreHautVar>



**NOUVEAU :** Atelier de Théâtre ACCORD et ACRI . Après trois cours d'essai gratuit l'atelier a pu être mis en place avec 8 enfants inscrits. Mlle Coralie KAPELUSZ est disponible au 06.04.67.07.92 ou sur accordetacri@yahoo.fr

Un deuxième panneau d'information a été posé en façade de la salle polyvalente pour permettre à toutes les associations d'informer la population de leurs diverses manifestations et activités. Le planning des activités ainsi que celui des manifestations pour 2015 a été affiché. La commission communication est à votre disposition pour toute remarque ou suggestion. Il est possible de communiquer afin d'améliorer les services d'informations de la Commune. Merci de votre participation et votre implication dans la vie Locale.....

Les affiches sont à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

« La vie, c'est la communication de proche en proche »: Victor Hugo.

## ACTIVITES DANS LA COMMUNE

### PROGRAMME hebdomadaire DES ACTIVITES A ESPARRON

2014 - 2015  
(SALLE POLYVALENTE)

Autres salles

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<p>17h00-18h00 Cours de danse Petits <b>AVENIR DES PALLIERES</b> Salle des fêtes</p> <p>18h00-19h30 Cours de danse Moyens <b>AVENIR DES PALLIERES</b> Salle des fêtes</p>	<p>09h30-11h30 <b>Gymnastique AVENIR DES PALLIERES</b></p> <p>18h-20h ESPARRON INFORMATIQUE</p>	<p>13h30-14h45 Atelier théâtre Cie ACCORD ET A CRI</p> <p>14h-16h30 loisirs créatifs <b>AVENIR DES PALLIERES</b> ancienne cantine</p> <p>18h00-19h30 Cours de danse Ados <b>AVENIR DES PALLIERES</b> Salle des fêtes</p> <p>19h30-21h00 Cours de danse Adultes <b>AVENIR DES PALLIERES</b> Salle des fêtes</p>	<p>13h30-20h ESPARRON INFORMATIQUE</p>	<p>10h30-11h30 <b>Gymnastique AVENIR DES PALLIERES</b></p>	<p>09h30-11h30 <b>Bibliothèque Les AMIS DU LIVRE D'ESPARRON</b> Mairie</p>

## CCAS : Comité Communal d'Action Sociale

Lors de la dernière réunion nous avons choisi le prestataire du repas de fin d'année.

Il aura lieu le samedi 13 décembre 2014 dans la salle polyvalente, suivi d'une animation autour de la chanson française. Pour les personnes qui ne peuvent y participer, nous leur offrons un colis intitulé « Retraita Provençaula », c'est de

circonstance... (la retraite dans notre chère Provence). Si vous avez plus de 65 ans et que vous êtes inscrit sur la liste électorale vous avez reçu une invitation, si vous n'avez rien reçu merci de vous adresser au secrétariat..



### MAISON MÉDICALE DE GARDE DE LA SAINTE BAUME

PERMANENCE DES SOINS en dehors des heures d'ouvertures des cabinets médicaux, tous les jours de l'année :



**DU LUNDI AU VENDREDI**  
20h à 00h  
**LE SAMEDI**  
14h à 19h30  
20h30 à 00h  
**DIMANCHE ET FÉRIÉS**  
8h30 à 12h30  
14h à 19h30  
20h30 à 00h



**SAINT-MAXIMIN**  
Chemin du Moulin (à côté de la caserne des pompiers)  
Association pour la Permanence des Soins du Nord-Ouest Varois

**Nous vous rappelons que le CCAS est là pour vous aider lors de difficultés dans vos démarches de la vie quotidienne. Nous vous invitons à vous rendre en Mairie si besoin, nous avons des dépliants de tous les prestataires qui interviennent sur la commune.**

## Le CCAS à votre disposition pour tous

### RELAIS DES SERVICES PUBLICS

Toutes les informations du RSP sur le site [www.provenceverdon.fr](http://www.provenceverdon.fr)  
04.94.77.10.08

**Le RSP est ouvert : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h Le mercredi de 9h à 12h**

Nouveau l'espace info énergie sur le RSP tous les 2ème jeudi de chaque mois de 9h30 à 11h30.



Relais Services Publics  
Ancien collège - 261, route de Tavernes  
83670 BARJOLS  
Tél. : 04 94 77 10 08 - Fax : 04 94 77 15 09  
Messagerie : rsp.barjols@provenceverdon.fr



Besoin d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de diverses administrations ou organismes publics ?

... RENDEZ-VOUS AU RELAIS SERVICES PUBLICS !

### TABLEAU DES PERMANENCES

A.C.A.P. 83 Aide à domicile	sur RDV au 04 94 70 14 36
ADAFMI Aide à domicile	1 <sup>er</sup> mardi du mois de 13h30 à 16h
AVOCAT	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> lundis du mois de 14h à 17h sur RDV au 04 94 77 10 08
CEDIS Bénéficiaires du RSA	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mardis & 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> vendredis du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 sur RDV au 04 94 59 11 27
CPAM Sécurité sociale	Tous les mardis de 13h30 à 16h
ESPACE INFO ENERGIE Conseils gratuits sur l'énergie dans les habitations et aides financières	2 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h30 à 11h30
LE CONCILIATEUR DE JUSTICE	1 <sup>er</sup> vendredi du mois sur RDV au 04 94 77 10 08
MDEF PROVENCE VERTE D.E.F.I.E. Création d'entreprise	Open space CREA : 1 <sup>er</sup> mardi du mois de 14h à 17h Permanences : 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mardis du mois de 14h à 17h sur RDV au 04 94 72 62 10
POLE EMPLOI	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudis du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h30
SAFER Agriculteurs et propriétaires ruraux	Tous les mercredis de 9h à 12h

## Protection Maternelle Infantile

Le Conseil Général du Var nous a informé de l'arrivée de la nouvelle puéricultrice de la PMI :

Mme H.VAN DEN BUSSCHE. Des consultations médicales infantiles sont assurées par un médecin et une infirmière puéricultrice. Les vaccins y sont effectués. Des conseils pratiques peuvent également vous être proposés. Ces services du Conseil Général sont gratuits. Vous pouvez

obtenir des renseignements en contactant l'Unité de Promotion de la Santé UPS PROVENCE VERTE et HAUT VAR VERDON. Le planning des permanences des infirmières puéricultrices pour conseils et pesées ainsi que celui des consultations par un médecin sont affichés dans la salle d'attente de la Mairie.



## Le Mot du Garde Champêtre : Jean-Michel LECLERCQ

C'est le moment du débroussaillage et par conséquent des brûlages de végétaux, vous trouverez ci-dessous le tableau des différentes périodes. J'attire votre attention sur les déchets vert qui doivent être impérativement emmenés à la déchetterie. (produits issus de tontes de pelouse, ou de tailles de haies par exemple).

Les jours et horaires d'ouvertures des déchetteries sont disponible en Mairie ou sur le site Internet de la Commune. Si vous avez un doute sur la réglementation des brûlages et du débroussaillage, je vous invite à consulter le site de la Préfecture du Var ou de me joindre en Mairie.

Bon courage.



## BRULAGE DES VEGETAUX.

Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var  
Arrêté préfectoral du 16/05/2013 (résumé des principales dispositions)

DISPOSITIONS GENERALES (applicables à tous)	En tout lieu du département	Incinérer des déchets y compris déchets verts (déchets de jardin, de tonte, de taille)	INTERDIT				
DISPOSITIONS APPLICABLES AU PUBLIC	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Jeter des objets en ignition	INTERDIT				
		Fumer	TOLÉRÉ	INTERDIT	TOLÉRÉ		
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIETAIRES ET AYANTS DROIT	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Incinérer des végétaux coupés ou sur pied issus de :	1/01 31/01	1/02 31/03	1/04 31/05	1/06 30/09	1/10 31/12
- travaux agricoles, - travaux forestiers, - débroussailllements obligatoires, - végétaux infestés par organismes nuisibles.		POSSIBLE	POSSIBLE EN L'ABSENCE DE VENT (Déclaration en mairie sur imprimé n°1) sauf n°2	POSSIBLE	INTERDIT	POSSIBLE	1 INTERDIT Les jours de vent de plus de 40 km/h 2 INTERDIT pendant les épisodes de pollution de l'air
		- sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général (à demander 2 semaines au moins avant date prévue sur imprimé n°4)	POSSIBLE	INTERDIT	POSSIBLE		
Écobuer (pour les horticulteurs de plantes à bulbes)	POSSIBLE	INTERDIT	POSSIBLE				
Allumer des feux de cuisson ou d'artifice	POSSIBLE	INTERDIT	POSSIBLE				



- ▷ Déclarations, autorisations ou dérogations doivent pouvoir être présentées à toute réquisition.
- ▷ Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur.
- ▷ Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention.

**POSSIBLE** et sous réserve de respecter les consignes suivantes : brûlages autorisés uniquement entre 8h et 16h30 (avant 10h pour écobuage), pas de foyer sous les arbres, bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers, surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, extinction totale par noyage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction complète en partant.

1- Vent supérieur à 40 km/h  
2- Épisodes de pollution de l'air (voir site internet : [www.atmopaca.org](http://www.atmopaca.org))

Ce tableau est disponible sur le site de la Préfecture du Var : [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr) Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à vous rendre en Mairie ou à demander des conseils à Monsieur le Garde Champêtre.

Informations de la Commune  
d'Esparron de Pallières

# Mairie

Place de l'église  
83560 ESPARRON DE PALLIERES

Téléphone : 04.94.80.60.26  
Télécopie : 04.94.80.63.00  
Messagerie : esparron83@wanadoo.fr

**La Mairie est votre « Maison Commune »,  
Nous sommes à votre disposition pour toutes  
vos démarches.**

Retrouvez nous sur le WEB :

[www.esparron.fr](http://www.esparron.fr)

**Directeur de publication :**

Madame ARIZZI Martine

**Commission communication :**

Patrick SALMERI, Danielle DI MAJO, Arnaud  
BEAUDUEN, Gisèle VELLA, Marguerite SILVY,  
Julien LAUGA.

Chères Esparronnaises et Chers Esparronnais,  
afin de pouvoir vous informer plus rapidement  
des festivités en préparation vous pouvez nous  
communiquer si vous le souhaitez vos adresses  
mails.

## ETAT CIVIL

**Naissances :**

Bienvenue à

**Giulia GUIOU CHATEL**  
le 13/09/2014



**Décès :**

**MAZET André le 30/07/2014**

Sincères condoléances



## Agence Postale Communale



L'Agence Postale Communale  
est ouverte les:

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi  
de 8h30 à 10h30  
Le samedi de 8h à 10h.



La " Semaine du Plus " qui s'est déroulée du 16 au 21 juin 2014 a connue un engouement puisque 90 clients ont votés pour le visuel qu'ils souhaitaient voir créer et donc mis à la vente. Il est disponible à l'APC . Caroline vous remercie de votre participation ainsi que tous les élus qui ont participé activement à la matinée du 21 juin pour développer les services qui ne sont d'habitude pas disponible en agence. Madame GERVAISE, Directrice du bureau de RIANS (Bureau de rattachement de l'APC) qui avait apporté des informations de « LA POSTE MOBILE » ainsi que des informations du service financier « la banque postale était présente. Michel PARTAGE, Conseiller Général de notre canton nous a fait l'honneur de son vote, nous l'en remercions. La direction de la communication de la POSTE de TOULON nous a offert un calendrier 2015 à l'effigie de toutes les communes du VAR qui ont participées.



**Les infos de notre facteur :** En raison de la mécanisation croissante du tri du courrier, je vous recommande de communiquer votre adresse exacte à vos correspondants (Numéro et nom de la rue) afin que la distribution de votre courrier reste optimale.

Si vous ne désirez plus de publicités non adressées, prévenez moi et je vous donnerai une étiquette à coller sur votre boîte aux lettres. Vous pouvez également retirer votre étiquette à l'Agence Postale Communale.

**Sébastien FAURE-VINCENT**

### RAPPEL suite à affichage.

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sont valables 15 ans pour les personnes majeures. Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche à accomplir.

De nombreuses informations sont affichés dans le hall de la Mairie, aux panneaux d'affichage de la Commune.

Le secrétariat de Mairie est à votre disposition pour tout renseignement n'hésitez pas à venir en Mairie « Nous sommes là pour cela »... A votre service.

**NOUS VOUS SOUHAITONS DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE.**

**L'équipe Municipale**